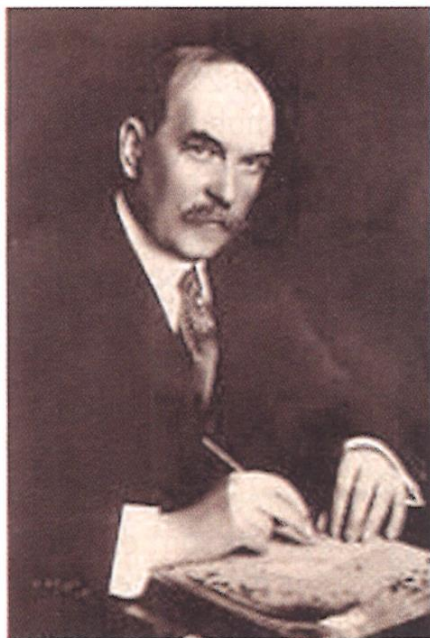


La colline inspirée dans la tempête

Texte d'Henry Bordeaux de l'Académie Française



Peu à peu, dans la sombre nuit de la défaite apparaissent des paysages où des restes de jour traînent encore, ou plutôt que des éclairs illuminent. Savait-on que la « Colline inspirée » de Maurice Barrès avait entendu la dernière messe de la guerre et avait inspiré la résolution de tenir jusqu'au bout à tout un groupe de reconnaissance qui refusa de la rendre ?

La colline de Sion n'est pas un dôme uniforme. Une déclivité la coupe et sépare la Lanterne des Morts, qui est le pèlerinage barrésien, de la chapelle de la Vierge, très ancien sanctuaire entouré de toute la dévotion lorraine. Elle domine une plaine étendue dont elle est séparée par les bois qui la cernent.

Dès les premiers jours de juin, elle voyait déferler à ses pieds toute une cohue de réfugiés encombrant les routes et aussi des services d'arrière qui se repliaient. C'était le spectacle de la fuite devant l'invasion, celui dont Barrès avait eu la vision dans son enfance et qu'il avait eu l'espérance de ne plus jamais revoir.

Mais le 21 juin, dans la nuit, ce fut un piétinement ordonné qui gravit les pentes. Le 14^e Groupe de Reconnaissance de la 26^e D.I., commandé par le colonel Tourangin, venait occuper la colline.

Ce Groupe se battait depuis le mois de février, en avant de la ligne Maginot, dans les forêts de Saint-Avoid, de la Houve, de Bonzonville. Dès la fin de mai, il était seul sur cette ligne, la division d'infanterie à laquelle il était rattaché était envoyée dans le Nord. Le 6 juin, il reçoit l'ordre d'attaquer afin de retenir devant lui les forces ennemies. Le lieutenant Cordon est tué.

Le 13, c'est l'ordre de repli. La partie a été perdue sur la Somme et sur l'Aisne, et l'ennemi déferle partout en France, approche de Paris, descend en Champagne. Le Groupe exécute l'ordre en infligeant à l'assaillant de lourdes pertes. Il défend la Moselle, détruit deux auto-mitrailleuses devant Pont Saint-Vincent, deux autres à Méréville. Dans la soirée, il fait sauter les ponts : l'ennemi ne passera pas.

Nouveaux ordres de repli ; il n'en recevra plus d'autres avant le dénouement. Il est séparé de son corps d'armée, de son armée. Rien ne lui parvient plus. Et c'est l'effroyable obstruction des routes par les réfugiés, un embou-



teillage inouï des innombrables automobiles, voitures à chevaux, voitures à bras, bicyclettes, piétons, qui tourbillonnent dans tous les sens, ne sachant où aller, et embarrassant l'artillerie lourde et les troupes en retraite. Les villages sont submergés. Ils se laissent occuper par des motocyclistes ennemis.

Le colonel commandant le groupe tient sa troupe bien en main. Que va-t-il faire sans ordres et sans directions ? Dans la nuit du 20 au 21 juin, quand les bruits circulent partout de la fin des hostilités, il rassemble ses officiers et décide avec leur approbation enthousiaste de foncer avec toutes ses forces sur la colline de Sion, et de défendre ce cœur de la Lorraine jusqu'à épuisement ou jusqu'à conclusion de l'armistice. La situation de la colline, avec les bois qui la protègent et le champ qu'elle offre au tir, permet d'y subir un siège.

Ce mouvement s'exécute immédiatement avec un merveilleux entrain, comme il arriva dans cette débâcle à toute unité bien commandée, et à deux heures du matin, le 14^e Groupe de Reconnaissance, avec ses 4 escadrons au complet, ses armes et son matériel, escalade la colline sacrée. Au petit jour, les canons antichars, les mitrailleuses et les fusils mitrailleurs sont en place dans les bois et les haies des pentes. Les hommes creusent partout des tranchées et abris pour armes automatiques, bien qu'ils n'aient pas dormi depuis plusieurs nuits et que depuis des semaines ils aient édifié en vain des défenses dans les villages et les points d'appui qu'ils ont dû abandonner, souvent avant d'avoir utilisé leurs travaux. La montagne de Sion leur appartient, à eux seuls mais aussi à la Vierge, dont la statue au sommet du clocher semble les regarder, les encourager, les protéger. Ils en interdisent l'accès aussi bien aux fuyards qui s'en approchent qu'à l'ennemi qui l'entoure. Un grand enthousiasme parcourt leurs lignes : ce sera une belle fin, un honneur rare d'être frappé en défendant cet asile lorrain qui symbolise ensemble leur patrie et la foi religieuse de leur Auvergne natale.

De l'autre côté du col où passe la route Saxon-Sion, sont la Lanterne des morts et le village de Vaudémont où se sont concentrés des états-majors de corps d'armée avec qui le groupe prend contact.

Le 22 juin, vers 9 h du matin, l'ennemi envoie deux parlementaires pour demander la reddition de la Colline. Le capitaine de Bony, au nom du colonel, refuse. Nouvelle ambassade : que le colonel s'entende avec leur général pour cesser les hostilités, car, disent-ils, l'armistice va être signé, toute défense est inutile, les troupes auront les honneurs de la guerre. A quoi bon faire tuer du monde quand 200 canons sont braqués sur Sion et deux divisions prêtes à l'attaque ? Le colonel fait répondre par le lieutenant Souchal qu'il a mission de défendre la colline de Sion et qu'il la défendra jusqu'à épuisement des munitions, ou jusqu'à ce que l'armistice soit annoncé par les autorités françaises.

Cependant, par infiltration, les ennemis ont pu occuper la partie de la colline où s'élève le monument Barrès, jusqu'au col qui est gardé. Leur nombre croît à chaque instant. Seule, la partie du sanctuaire de la Vierge est

défendue par le 14^e Groupe de Reconnaissance, et Saxon par un bataillon de tirailleurs. Encore un déploiement de drapeaux blancs avec des parlementaires, soit par le bois de Vaudémont, soit par la route du col. Encore une fois, le colonel refuse d'entrer en pourparlers. Il défendra Sion jusqu'au bout. Depuis le



matin, il se promène avec ses officiers, à la lisière de la colline, jusqu'au col, derrière les arbustes où sont les hommes avec leurs armes automatiques, pour les encourager et les maintenir en place, malgré toutes ces allées et venues démoralisantes et ces fausses annonces de la conclusion de l'armistice. Et il adresse à ses soldats un ordre du jour dont voici la fin :

« Montrons-nous forts dans l'adversité et nous serons respectés. La faiblesse est toujours méprisée... Si le 14^e G.R. rendait les armes avant l'armistice, nous serions désormais poursuivis à chaque minute de notre vie par le remords épouvantable d'avoir été lâches. En arrivant jusqu'à l'heure de l'armistice, en armes et prêts à nous défendre, nous aurons la conscience de notre devoir de Français accepté proprement, et nous rentrerons, la tête haute et le regard fier. Enfin, nous aurons la gloire d'avoir défendu, les derniers, le cœur de la Lorraine, le centre de toutes les belles traditions de ce pays de braves, la montagne de Sion... »

Dans la soirée du 22 arrive l'ordre du général commandant le corps d'armée qui a signé avec le général allemand une convention stipulant que, en attendant l'annonce officielle de l'armistice, les troupes cesseront le feu, mais resteront en place et conserveront leurs armes et leur matériel, les officiers gardant leur commandement. Sion et Vaudémont demeurent libres encore, occupés par les seules troupes françaises. Néanmoins, pendant la nuit, les emplacements de combat sont maintenus par mesure de précaution.

Le 23 juin, une messe solennelle est célébrée dans l'église de la Vierge, sur la Colline inspirée, par les missionnaires-soldats, messe d'action de grâces pour le sanctuaire sauvé, dernière joie de ces hommes qui attendent, armés, le salut. Dernière nuit de liberté du 23 au 24 : la colline ne sera pas occupée avant plusieurs jours.

Mais les ordres sont venus le 24. Il faut quitter Sion. Le colonel Tourangin doit prendre, à la tête de son Groupe vaincu, le chemin de Nancy. Aux avant-postes, le commandement allemand réclame le dépôt des armes. Le colonel s'y refuse et menace de réoccuper Sion. A Nancy, il est reçu très correctement par le colonel allemand, commandant d'armes. Celui-ci rend honneur à la défense de Sion, il accorde les honneurs de la guerre. Mais dès le lendemain, les clauses de l'armistice n'autorisent plus la libération de ceux qui ne furent pas prisonniers.